

courut aussi à assurer aux chefs de familles un plus grand esprit d'économie, et une plus ferme volonté à combattre le luxe, cette plaie hideuse des campagnes, qui prend des proportions étranges et tout-à-fait inquiétantes pour l'avenir des familles qui ne vivent que par les seules ressources de l'agriculture.

Je laisse aux journaux agricoles, d'ailleurs, le soin d'inspirer le peuple des campagnes à cet effet. Cette classe de journalistes sait trop bien hâter les améliorations de l'agriculture, activer les efforts de l'intelligence, et conseiller les moyens les plus propres à accroître le bien-être, des masses, pour hésiter à croire qu'ils ne s'empressent d'entrer bientôt dans une croisade aussi patriotique, aussi sociale, et aussi morale, surtout lorsque les circonstances le réclament aussi impérieusement.

Les observations que j'ai à faire sur l'exposition agricole-industrielle du comté de l'Islet, qui a eu lieu mardi dernier, le 18 du courant, embrassent les quatre opérations qui suivent, savoir : 1<sup>o</sup> Améliorations foncières ; 2<sup>o</sup> Produits agricoles ; 3<sup>o</sup> Industrie domestique ; 4<sup>o</sup> Bétail.

#### AMELIORATIONS FONCIERES.

Il est admis que la grandeur et la prospérité du pays reposent essentiellement sur le déboisement de nos immenses forêts. C'est cette valeur du travail ainsi accumulée sur la propriété foncière qui apporte le bien-être et l'aisance dans la société; qui ouvre la voie aux forces vives qui tendent à se produire; enfin, qui assure aux classes laborieuses de nos jours, qui savent en profiter, une fructueuse aisance, résultant également du travail et de l'épargne?

Parmi les concurrents qui sont venus étaler le fruit de "leurs sueurs volontaires d'hommes libres" répandues dans le louable travail du défrichement des terres nouvelles, —ce puissant engras si souvent rappelé par l'habile rédacteur de la "Revue Agricole" à ses lecteurs, —se trouvent MM. Marcel Fortin, Abrah. Gagnon et P. St. Amand, qui ont obtenus des prix en argent pour le premier ensemencement de leurs défrichements respectifs. Le défrichement du premier concurrent heureux ci-dessus embrassait une étendue de 10 arpents.

Vinrent ensuite M.M. Jos. Fafard, Fréd. Fournier, Clem. Bois et B. G. Verrault, qui reçurent aussi des prix pour avoir amélioré pour la charrue des portions de terre qui, quoique anciennement défrichée, furent ensemencées le printemps dernier pour

la première fois. Le premier concurrent, M. Fafard, a constaté une étendue de terrain ainsi améliorée s'élevant à 12 arpents et demi.

J'ai lieu de croire que de nouveaux efforts vont être tentés par les directeurs de cette Société d'Agriculture pour agrandir la sphère d'initiative de leur association, afin qu'elle puisse étendre ses encouragements jusqu'à embrasser dans son programme les diverses phases du travail de pionier, dans la forêt.

C'est déjà chez elle un grand pas de fait dans la route du progrès, que d'encourager le premier ensemencement des terrains nouvellement défrichés; mais il faut encore aider plus vite que cela le défricheur, s'il est possible. Peut arriver à cet heureux résultat, il faudrait donc primer ses défrichements dès le moment qu'ils sont prêts à être ensemencés, de même que ses abattis, encore non brûlés: la société s'attachant pour la plus grande étendue, dans chaque cas.

Ah! si une telle disposition était insérée dans le programme d'encouragement des sociétés d'Agriculture de comté, c'est alors que l'on verrait grandir l'œuvre de la colonisation dans toutes les parties du Canada, et cela, sans dépenses nouvelles pour le pays! Qu'en y refléchisse.

#### OPINION DE LA " REVUE "

Le travail très-remarquable de notre infatigable agent de colonisation, M. Drapéau, rencontre trop notre manière de voir notre organisation agricole pour que nous hésitions à le reproduire tout entier en insistant sur ses dispositions les plus saillantes. Toujours depuis quatre années nous avons prétendu que nos sociétés d'agriculture devaient faire entrer le défrichement des terres incultes dans la liste des prix offerts dans chaque comté à l'encouragement agricole. A ce sujet nous avons mentionné déjà l'initiative louable du comté de l'Islet, qui, depuis plusieurs années, aide ainsi à la colonisation, plus efficacement à notre avis que toutes les sociétés de colonisation non reconnues par le gouvernement et ne possédant pas par conséquent les mêmes ressources, les mêmes octrois annuels faits à l'encouragement de l'agriculture et s'élevant pour toute la province à la somme de plus de \$100,000. Jusques à quant les préjugés de tous les noms empêcheront-ils nos sociétés d'agriculture d'utiliser une partie de cette somme au défrichement de nos terres incultes? Au lieu de s'épuiser en